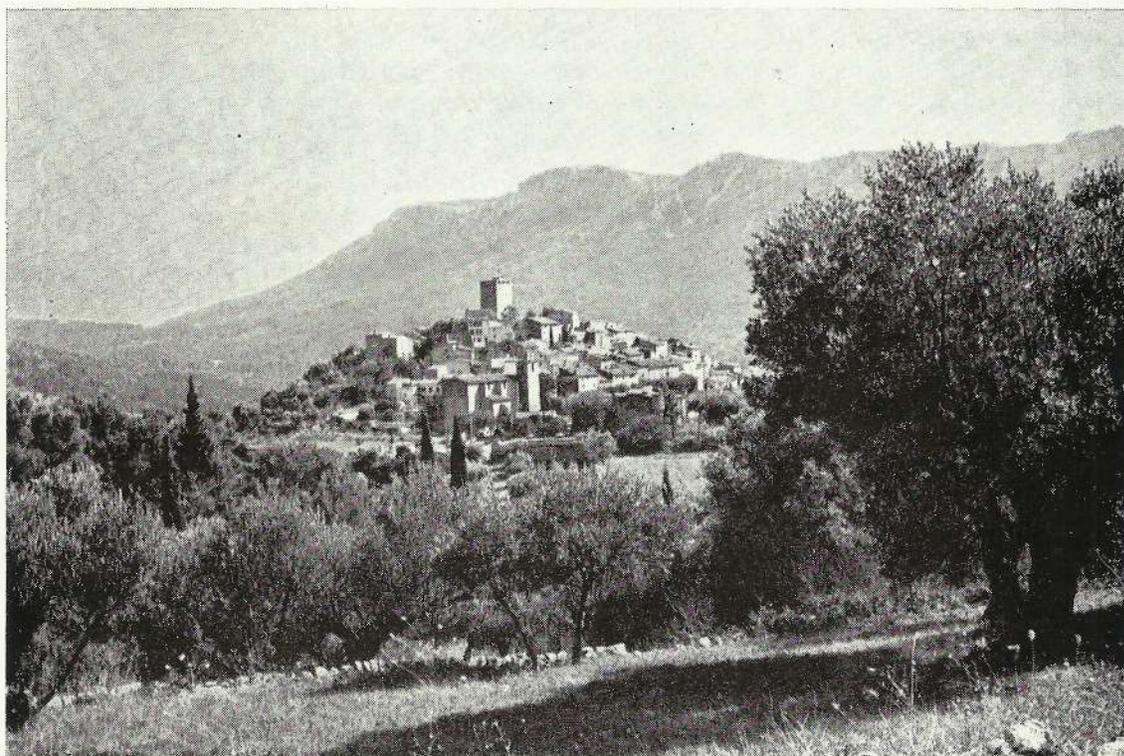


# L'INFORMATION COMMUNALE



VILLE  
DU  
REVEST-LES-EAUX

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

### LA JEUNE BOULE REVESTOISE :

Cette société après quelques années d'activité était demeurée en sommeil. Décidée à reprendre vie elle s'est dotée, le 1er Décembre 1983, d'un nouveau bureau.

— Président d'Honneur .....	Charles VIDAL, Maire.
— Président Honoraire .....	Alphonse SAUVAIRE, Maire Honoraire et Maire Adj.
— Président .....	Maurice MARTIN.
— Vice-Président .....	Franck SAUVAIRE.
— Secrétaire .....	Roger LAURE.
— Trésorier .....	Louis LAURE.
Secrétaire Adjoint .....	Clément JEAN.
Trésorier Adjoint .....	Toussaint FANTONI.
Membres Actifs : .....	René GRANET, Jean NOZZE, Serge GRANET, André ROCHE, Gérard CHAIX, Joseph TORRES, Alain VIDAL, Michel SAUVAIRE, Thierry JEAN, Maurice GENSAC.

Des manifestations et des concours de boules seront organisés par les soins de la "Jeune Boule Revestoise" en 1984.

Tous nos vœux de succès.

### UNION NATIONALE POUR LE DROIT ET LA JUSTICE :

— Déclarée au Journal Officiel du 17 Novembre 1983.

**Siège Social :** 546, Chemin de l'Oratoire - LE REVEST LES EAUX — Téléphone : 98.94.19.

**Président :** Monsieur P. LAMBERT — même adresse.

**Buts :** Etude des problèmes posés par les questions de Droit et de Justice.

Aide éventuelle à ses adhérents sur ces sujets.

Il s'agit d'une association de particuliers, résolument apolitique et indépendante qui, semble-t-il, étant actuellement la seule en France à poursuivre ces buts faisait défaut jusqu'à présent et d'une façon regrettable.

### LE GRADE :

Créé, il y a un an, autour de la revue APORIE, le Groupe de recherche et d'analyse pour la défense de l'Esprit (G.R.A.D.E.) vient de se constituer en Association loi 1901 (J.O. du 4 Octobre 1983).

Directeur de la revue APORIE : ..... GROSSE Jean-Claude.

Président du GRADE : ..... CARRASSAN François.

**Siège Social :** 669, Route du Colombier — 83200 LE REVEST.

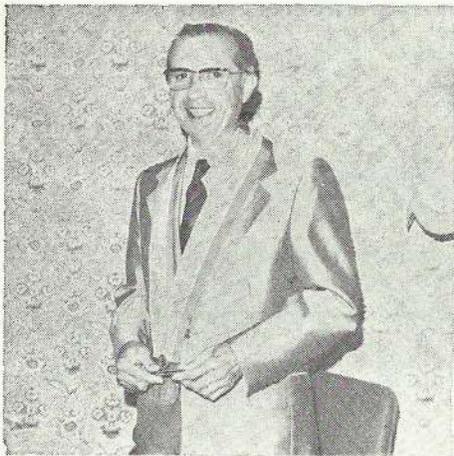
L'Association a pour objet la réunion et le concours d'intellectuels et de scientifiques, d'artistes et de philosophes, libres de toutes attaches partisans, aux fins de promouvoir une réflexion indépendante dans le refus de tous les dogmes et de défendre l'Esprit par la recherche et l'analyse des apories fondamentales de la pensée.

Adhésion au GRADE : **80 F.**

Abonnement à la revue APORIE : **50 F.**, publication annuelle.

N° 1 consacré à "Ordre et Désordre" : épuisé.

N° 2 consacré à "Diable et Démon" : disponible.



## EDITORIAL DU MAIRE

Que 1984 apporte les joies que vous espérez avec, par dessus tout, la santé et la tranquillité des esprits.

Tels sont les vœux que le Conseil Municipal formule à votre intention et que j'exprime au début de cet éditorial qui vous parviendra en même temps que commencera une année nouvelle. Cette nouvelle année je souhaite qu'elle soit la plus heureuse possible, sachant fort bien, hélas, que le bonheur est loin d'être toujours présent aux rendez-vous que l'espoir lui propose dans le Monde. Gardons la confiance et espérons en la sagesse des hommes comme en la clémence des éléments.

"Et puis Septembre est arrivé avec la fin des vacances" ai-je écrit dans le précédent bulletin. Fort heureusement, chant, musique, sport et distractions ont accompagné et adouci la rentrée. Une chorale est née. Les cours de solfège ont repris en même temps qu'une nouvelle méthode permet aux jeunes enfants de s'initier à la musique.

L'école de tennis compte des élèves nombreux et enthousiastes. Depuis le 3 Décembre, une section de ping-pong a vu le jour. Les "Archers Revestois" dont le parcours a été inauguré le 3 Octobre sont à la disposition de tous ceux qu'intéresse ce sport complet et passionnant dont la formule bénéficie, au Revest, de l'un des quelques rares terrains existant en France.

Le stade de la colline, quant à lui, s'est transformé grâce aux immenses travaux d'agrandissement réalisés gratuitement par l'entreprise GARASSIN que je me dois de remercier très sincèrement. Ceux qui, jour après jour, ont suivi sa métamorphose sont les témoins de l'importance du travail et de sa valeur. La Commune, pour sa part, fait procéder à la pose de la clôture. Tous les types de rencontres peuvent maintenant se dérouler sur notre stade.

La section culturelle de l'Entente Sportive a retrouvé ses après-midi du Mercredi grâce au dévouement de l'équipe de parents qui l'a constituée et l'anime avec beaucoup de patience. Soirées musicales, chants, contes et légendes sans oublier les expositions ont parsemé le trimestre, programmés par la Commission des fêtes et de la Culture toujours bouillonnante d'idées dont le concours de crêches fut la dernière de ce mois de Décembre.

D'autres événements ont, eux aussi, marqué ce trimestre. Pour les tout-petits ce furent les journées de Noël avec les souliers devant la cheminée mais encore l'arbre de l'école avec sa fête, le repas ou le goûter au milieu des camarades, des maîtresses, des maîtres et de quelques visages inconnus venus, pour ce jour-là, de la Mairie.

N'oublions pas de parler du projet retenu par le jury du concours d'architecture pour la construction de la salle polyvalente avec le coût prévisionnel de la réalisation, un peu inférieur à dix millions !

Il ne faut pas oublier, non plus, parce qu'elle a marqué la journée du 27 Décembre, la première visite du nouvel Evêque de Toulon et cela d'autant mieux qu'elle se situait dans la période de Noël, à peu près quarante ans après l'arrivée de notre Curé dans sa paroisse.

Enfin le 28 Décembre ! C'était la grande fête qui, entre la Noël et le Jour de l'An, réunit selon l'usage la Mairie et un troisième âge toujours aussi étonnant de dynamisme et de jeunesse. C'est avec la dernière semaine de l'année, la dernière de nos manifestations, celle qui devrait terminer mon éditorial mais comment dans ce dernier trimestre ne pas réserver une pensée à ce rendez-vous qu'au travers du temps, le deux Novembre donne dans notre cimetière toujours si joli, mais rendu magnifique ce jour-là !

Alors, puisque 1983 n'est plus... Vive 1984 !

## RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Jeudi 10 Novembre.
- Vendredi 25 Novembre suivie d'une séance de travail du Conseil.
- Vendredi 16 Décembre.

### PRINCIPALES DECISIONS

#### **CIMETIERE :**

Relèvement des tarifs demeurés identiques depuis Mars 1971.

#### **TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :**

Fixée à 133.290 Francs pour 1983. Coût réel du service : 420.802. Un coefficient de majoration de 1,60 sera appliqué dès 1984 pour arriver à couvrir, dans les années futures, le budget de ce poste sur lequel va s'ajouter le remboursement des emprunts réalisés par le S.I.T.T.O.M.A.T.

#### **CONVENTION AVEC LES "ARCHERS REVESTOIS" :**

Qui s'engagent à n'effectuer aucun concours durant la période d'ouverture de la chasse sur le terrain mis à leur disposition par la Commune.

#### **ABRIS DE JARDIN :**

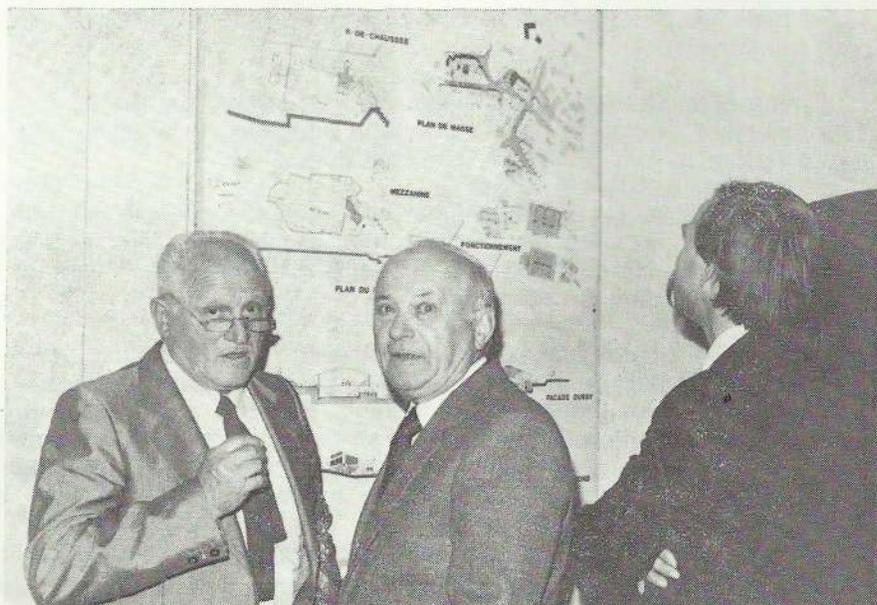
La Mairie donnera un avis favorable aux demandes de permis de construire pour des abris ouverts ou fermés, construits en dur, recouverts de tuiles rondes, ne dépassant pas deux mètres dans leur plus grande dimension (Monsieur le Préfet rappelle, à cette occasion, que les accords ne peuvent être donnés que dans le cadre du P.O.S.).

#### **CLOTURE DU STADE :**

Accord pour confier les travaux à l'entreprise BEAULIEU selon un marché de 149.000 Francs.

#### **CRECHE FAMILIALE :**

Enquête pour connaître les besoins et les possibilités de réponse. Diffusion d'une note explicative et d'un questionnaire.



### **CONCOURS D'ARCHITECTURE :**

Monsieur DRAVET et son équipe ayant été désignés comme lauréats par le jury, une somme de 50.000 Francs leur sera versée, à valoir sur les honoraires. Les quatre autres équipes percevront 25.000 Francs chacune.

### **MATERIEL AUDIO-VISUEL POUR LES ECOLES :**

Crédit de 75.000 Francs ouvert pour acheter une télévision couleur, une chaîne hi-fi, un magnétophone et deux projecteurs confiés à l'école primaire en remplacement du matériel volé. En outre sont ajoutés pour l'école primaire : un photocopieur et un magnétoscope ; pour la classe maternelle du hameau : un magnétoscope ; pour celle du village : un magnétoscope et un téléviseur couleur qui pourra être utilisé, aussi, par la Commission Municipale de la Culture.

### **PRIX DES REPAS :**

Harmonisés à 8 Francs pour les élèves des trois écoles, au lieu de 7 à la Primaire et 9 aux Maternelles. Les repas des adultes sont portés de 12 à 12,60 Francs et les deux repas livrés à domicile aux personnes âgées passent de 30 à 31,50 Francs. Tarifs applicables à compter du 1er Janvier 1984.

### **VITESSE EXCESSIVE :**

Etude d'un moyen technique légal pour obliger les véhicules à ralentir au voisinage des écoles sur les chemins de La Salvatte et de l'Oratoire. Les parents d'élèves se sont émus à juste raison du non respect des panneaux de limitation de vitesse.

---

## **LA MUNICIPALITÉ**

### **A ORGANISÉ**

#### **DES REUNIONS :**

- LUNDI 17 OCTOBRE — Audio-visuel dans les écoles avec des représentants des Enseignants.
- VENDREDI 21 OCTOBRE — Etude d'un projet d'urbanisme au Domaine des Marlets.
- LUNDI 24 OCTOBRE — Activité des Sociétés - Les Archers Revestois.
- MERCREDI 26 OCTOBRE — Reboisement des Forêts - Adjudication - Réunion générale du Conseil et du Personnel Municipal.
- VENDREDI 28 OCTOBRE — Confection des menus avec des représentants des parents d'élèves et des Enseignants.
- LUNDI 7 NOVEMBRE — Activité des Sociétés - Le Syndicat d'Initiative du Revest.
- MARDI 8 NOVEMBRE — Clôture du stade - Etude des devis - Choix du marché.
- MERCREDI 9 NOVEMBRE — Concours d'Architecture (salle polyvalente) - Commission technique préparatoire à la réunion du jury - Révision des listes électorales par la Commission Communale.
- LUNDI 14 NOVEMBRE — Activité des Sociétés - Le Groupe Revestois.
- MERCREDI 16 NOVEMBRE — Station-service ou pompe à essence - Avec les Présidents des C.I.L. des Favières et de l'Uba, les représentants des habitants du "Grand Vallon", le promoteur du lotissement.

- LUNDI 21 NOVEMBRE — Activité des Sociétés - Les Anciens Combattants.
- MERCREDI 23 NOVEMBRE — Réception d'une envoyée de la cellule économique du Conseil Régional. Etude sur la construction de la salle polyvalente.
- VENDREDI 25 NOVEMBRE — Réunion de travail du Conseil avec les Comédiens du "Théâtre à suivre".
- LUNDI 28 NOVEMBRE — Activité des Sociétés - Le Secours Populaire Français.
- JEUDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE — Confection des menus scolaires avec des représentants des parents d'élèves et des Enseignants.
- LUNDI 5 DECEMBRE — Activité des Sociétés - Le Ski-Club de Val d'Ardène.
- LUNDI 12 DECEMBRE — Activité des Sociétés - L'Entente Sportive et Culturelle Le Revest-les-Moulins.
- MERCREDI 14 DECEMBRE — Etude d'un projet d'urbanisme au domaine de La Ripelle.
- LUNDI 19 DECEMBRE — Confection des menus avec les représentants habituels et pour la première fois le Directeur et des parents d'élèves de la maternelle du hameau.  
Activité des Sociétés - Le Tennis-Club Revestois.

#### **DES CEREMONIES :**

- MARDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE — Recueillement et dépôt de fleurs devant le Monument aux Morts, au Cimetière.
- VENDREDI 11 NOVEMBRE — Recueillement et dépôt de fleurs devant les plaques commémoratives du Hameau et du Village.  
Apéritif offert par la Mairie au Hameau et par les anciens combattants au Village.

#### **DES MANIFESTATIONS :**

- JEUDI 13 OCTOBRE — Sortie du troisième âge en Camargue.
- VENDREDI 14 OCTOBRE — Soirée "Tistou les Mains Vides" - Mairie.
- VENDREDI 21 OCTOBRE — Soirée maquillage - Mairie.
- SAMEDI 5 NOVEMBRE — Concert dans l'église : Chorale Pascoet et Ensemble Instrumental de Toulon. Avec Solange DESSANE.
- VENDREDI 18 NOVEMBRE — Vernissage de l'exposition "Art et Fantaisie" - Œuvres de Françoise PERRIER (mode et soie), Jean-Louis LACOMBE (maquettes et bateaux), Jacqueline LE MORVAN (tissus, décors et parapluies), Vincent PREZIOSI (terre, formes et modelage), Nitty VUILLEMIN (patch-work quilting), MI-JO (peintures). - Fin de l'exposition le 22 Novembre.
- SAMEDI 19 NOVEMBRE — Matinée Théâtre-Parcours - Place Meiffret.
- DIMANCHE 27 NOVEMBRE — Théâtre-Parcours : Apéritif-rencontre - Mairie.
- MARDI 29 NOVEMBRE — Exposition des projets ayant participé au concours d'Architecture - Réception des Architectes et du Jury.
- JEUDI 3 DECEMBRE — Inauguration du Club Municipal de ping-pong - Salle obligeamment prêtée par le Groupe Revestois.
- SAMEDI 17 DECEMBRE — Début du concours de crèches - Eglise.  
Soirée BELTRAME - Contes et légendes - Eglise.
- VENDREDI 23 DECEMBRE — Vernissage de l'exposition "Horizon" de Michel BORIES. (Œuvres expo-

- MARDI 27 DECEMBRE — Réception de Monseigneur l'Evêque de TOULON et FREJUS.  
Souhaits à l'abbé EUDE pour ses quarante années de présence en qualité de Curé du REVEST.
- MERCREDI 28 DECEMBRE — Repas de Noël du Troisième Age.

#### **DES ELECTIONS :**

- MERCREDI 19 OCTOBRE — Conseils d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Caisse d'Allocations Familiales du Var.
- MARDI 29 NOVEMBRE — Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales.
- Réfection de la Place Général Leclerc.
- Adduction d'eau : chemin de Signes et Traverse de la Luzerne avec pose de bornes à incendie et alimentation ultérieure des garages municipaux et de la salle polyvalente.
- Construction d'une mezzanine de rangement dans le couloir de la Maternelle du Village.



### **A RÉALISÉ DES TRAVAUX**

#### **confiés à des entreprises**

- Mise en conformité de l'installation électrique du bâtiment préfabriqué transformé en cantine à l'école du hameau.
- Création de sanitaires pour les bâtiments préfabriqués de Dardennes.
- Renforcement de l'éclairage public au chemin du Béal.
- Pose d'une lanterne supplémentaire au carrefour de La Ripelle.
- Création d'une route supplémentaire sur le terrain du nouveau cimetière avec parking.
- Réfection de la partie haute du chemin des Ecoliers et de l'ancien chemin de Fontanieu.
- Remise en état du CRAPA.
- Construction d'une passerelle pour piétons sur le chemin de La Salvatte, au pont des "Abeilles d'Or".
- Fin des travaux de terrassement pour l'agrandissement du stade de la Colline. Pose de la clôture.

#### **EXECUTES PAR LE PERSONNEL MUNICIPAL :**

- Aménagement en cantine d'un bâtiment préfabriqué à l'école du Hameau.
- Construction d'un mur en pierres sèches sur le chemin du cimetière.
- Nettoyage du chemin de La Reboune.
- Remise en état en béton du chemin de La Tour.
- Débroussaillage et réparation du chemin de Fontanieu sur la fin de son parcours.
- Pose de sanitaire et lavabos dans les bâtiments préfabriqués de Dardennes.

## A PARTICIPE A

### UNE INAUGURATION :

- SAMEDI 29 OCTOBRE et DIMANCHE 30 OCTOBRE — Les Archers Revestois.  
Journée porte ouverte et premier concours.

### DES ASSEMBLEES GENERALES :

- SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE — Les Archers Revestois.
- SAMEDI 10 DECEMBRE — Tennis-Club Revestois.

### DES CONSEILS D'ECOLE :

- SAMEDI 3 DECEMBRE — Ecole Primaire.
- JEUDI 15 DECEMBRE — Classe Maternelle du Hameau.
- SAMEDI 17 DECEMBRE — Classe Maternelle du Village.

### DES FETES DE NOEL :

- MERCREDI 14 DECEMBRE — Goûter dans le cadre des après-midi "Rencontre" de l'Entente Sportive et Culturelle Le Revest - Les Moulins.
- LUNDI 19 DECEMBRE — Goûter et distribution de jeux à l'Ecole Maternelle du Hameau.
- MARDI 20 DECEMBRE — Repas et distribution de cadeaux à l'Ecole Primaire.  
Goûter et distribution de jouets à l'Ecole Maternelle du Village.

### UNE CEREMONIE :

- SAMEDI 29 OCTOBRE — Dépôt d'une plaque commémorative sur la tombe de l'Amiral BAUDOIN par le Comité des Groupements Unis de la Résistance.  
Dépôt d'une gerbe par la Mairie.

### A PRETE UNE SALLE :

- SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 DECEMBRE : Pour la vente-exposition de livres et de photographies organisée par la cellule du REVEST du Parti Communiste Français.



## EN BREF...

### LA VITESSE ET LES ENFANTS :

Au cours des Conseils d'école tenus à l'école primaire et à la maternelle du Hameau de Dardennes, les Parents et les Enseignants ont signalé la vitesse excessive de certains véhicules à deux ou quatre roues, y compris les cars circulant à vide, sur les chemins de La Salvatte et de l'Oratoire. Il est regrettable que les panneaux de limitation de vitesse ne soient pas respectés. Comme il n'est pas possible de placer en permanence un garde ou un gendarme sur ces voies, une étude est entreprise afin de créer une obligation matérielle de ralentissement. Nul doute que cela ne déplaise aux spécialistes de la vitesse là où elle est interdite mais en dehors des contraventions qui ne peuvent être que le fait du hasard, il n'existe pas d'autres solutions pour essayer d'assurer une protection des piétons et en particulier des enfants sur le chemin ou au retour de l'école.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Tous les jours sauf le dimanche dans l'agglomération du village et trois fois par semaine dans toute la périphérie : Lundi, Mercredi et Vendredi. Il faut noter que le ramassage s'effectue même lorsqu'une de ces trois journées est fériée. Si pour une raison exceptionnelle il ne pouvait avoir lieu, une information serait diffusée par voie de presse.

### ALLO... MAIRIE :

Trois lignes sont en service durant les heures d'ouverture des bureaux : 98.90.15 — 98.93.87 — 98.94.70 — En dehors de ces heures seule la première (98.90.15) demeure branchée.  
Police Municipale : Village 98.91.12 — Hameau 98.97.35.  
Si l'un de ces deux numéros ne répond pas, veuillez composer l'autre.  
Heures d'ouverture des bureaux de la Mairie : 7 heures 30 à 12 heures 30 et 13 heures 30 à 18 heures 30 sauf le Samedi et les jours fériés.

### DEPLACEMENT DES PERSONNES A "MOBILITE REDUITE" :

Ce service créé dans le cadre du S.I.T.C.A.T. et auquel LE REVEST a adhéré, assure la prise en charge à domicile au moyen d'un minibus équipé à cet effet et le transport jusqu'à la destination souhaitée. Si nécessaire, l'accompagnement d'une personne en fauteuil roulant peut être assuré par les soins du chauffeur pendant une durée limitée à 30 minutes. Au-delà de ce temps la personne peut être prise en charge pour un nouveau trajet selon un horaire défini avec le chauffeur.

Heures de fonctionnement du service (sauf Dimanches et jours fériés) :

- LUNDI : de 7 H. 30 à 10 h. 50 et de 15 H. 00 à 18 H. 30.
- MARDI à VENDREDI : de 7 H. 35 à 12 H. 15 et de 13 H. 45 à 20 H. 15.
- SAMEDI : de 9 H. 00 à 12 H. 00 et de 14 00 à 18 H. 30.

Pour réserver un transport, s'adresser soit par lettre envoyée au moins une semaine à l'avance, soit par téléphone à G.I.H.P. Dépôt R.M.T.T. Brunet — 83100 TOULON — Tél. : 27.20.38, poste 42.

Le bureau du G.I.H.P. est ouvert du Lundi au Vendredi inclus de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Peuvent bénéficier de ce service les personnes se trouvant handicapées totalement ou partiellement, définitivement ou temporairement (dans ce dernier cas, consulter le G.I.H.P. Tél. : 27.20.38), titulaires ou non de la carte H.

— Tarifs : Trajet entre deux ou plusieurs Communes :

- 22 Francs avec carte H.
- 34 Francs sans carte H.
- Abonnement à 6 trajets : 132 Francs sans carte H. - 113 Francs avec carte H.
- Abonnement à 12 trajets : 264 Francs sans carte H. - 227 Francs avec carte H.
- Gratuité pour l'accompagnateur

### **DON D'UN TABEAU :**

A la suite de son exposition du 17 au 27 Décembre qui a obtenu un succès particulièrement mérité, le peintre Michel BORIES a offert une toile de la collection "Horizon" à la Mairie. Le Maire et le Conseil Municipal lui expriment leurs bien vifs remerciements avec tous leurs vœux de bonne continuation dans la voie du succès.

### **QUARANTIEME ANNIVERSAIRE :**

Quarante années, déjà, se sont écoulées depuis le jour de Noël 1943 où l'abbé EUDE arrivait au REVEST dans la cure qui lui était confiée. Rares sont les familles qui n'ont pas eu recours, au moins une fois, à son ministère.

Il a baptisé, donné la communion, vu grandir, marié puis baptisé la génération suivante. Il a consolé, apporté des paroles d'espérance.

Tout le monde, au village, apprécie sa bonté, sa gentillesse et son grand cœur.

Merci pour tout, Monsieur le Curé, et pendant longtemps encore demeurez au REVEST, en bonne santé.

### **NOS BOUCHERS SONT PARTIS :**

Les sympathiques gérants de la boucherie HERMITTE, au village, nous ont quittés dans les derniers jours de Décembre pour s'installer à leur compte à La Cadière d'Azur.

Depuis de nombreuses années nous étions habitués à leur gentillesse et ils appartenaient au village.

Nous regrettons leur départ mais nous comprenons fort bien que, jeunes encore, ils cherchent à améliorer leur situation.

Nous adressons à Monsieur et Madame BENIVADY, tous nos vœux de réussite dans "leur" boucherie, dans leur nouvelle Commune.

### **LA COMMISSION CULTURE VOUS ANNONCE :**

#### **Fin Janvier :**

- Exposition de photos sur le village et ses habitants, en Mairie, avec le Syndicat d'Initiative.
- Soirée Vidéo autour d'un ancien.

#### **Février :**

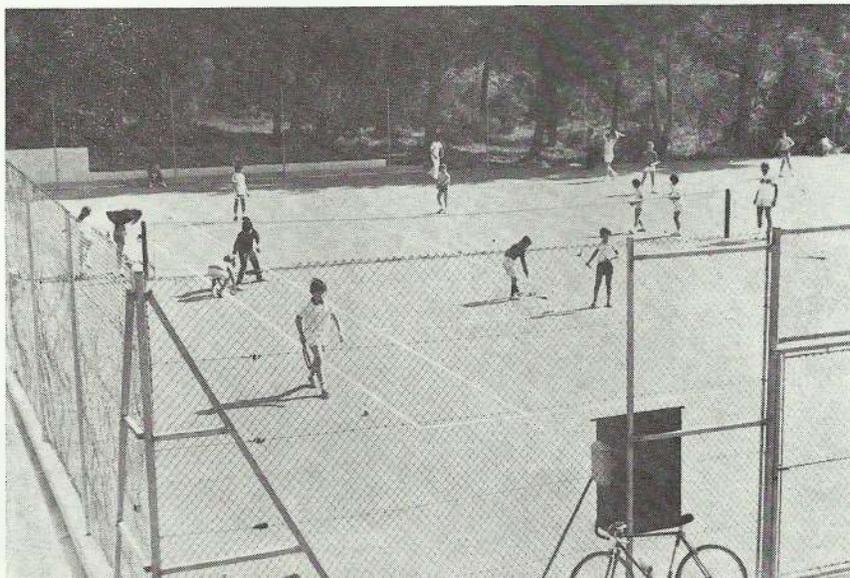
- Atelier portes ouvertes du Théâtre à suivre, en Mairie.

#### **Fin Février :**

- Exposition de quelques maisons d'édition : Spectres Familiars du Revest, Lettre de Casse de Draguignan, Vues de Trans-en-Provence...

Une brochure sur le théâtre-parcours sera réalisée en Janvier 1984. Le recueil de poèmes de Jean-Claude GROSSE, Conseiller Municipal, "Le flou des rencontres rend fou" sort le 15 Janvier 1984 dans la collection "La peau des murs" aux Editions La Table Rase.

L'ECOLE DE TENNIS



## ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Nous rappelons que dans cette rubrique susceptible d'apporter des renseignements utiles ne figurent que les arrêtés de portée générale pris en cours de trimestre et demeurant valables à son expiration.

### — 21 OCTOBRE :

Il est créé un emplacement pour le stationnement sans limitation de durée d'un véhicule de la Police Municipale ou des P.T.T. devant l'immeuble de la Poste, Avenue Maréchal Foch.



VISITE DE MONSEIGNEUR MADEC, EVEQUE DE TOULON

## NOTRE CARNET

### NOUS OFFRONS TOUS NOS VŒUX A :

- Annie DIAMANTI et Paolo MARCHINI mariés le 8 Octobre
- Catherine CADET et Xavier ORLANDI mariés le 10 Décembre
- Nicole MICHON et Christophe CHARIE mariés le 24 Décembre

### NOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE BONHEUR A :

- Bastien GOUDEMAM né le 18 Octobre

### NOUS PARTAGEONS LA PEINE DES FAMILLES DE :

- Jackie THIERRY décédé le 18 Novembre
- Louis LE BOUDER décédé le 27 Novembre
- Virginie MARTEGGIANI épouse ROSSELO décédée le 13 Décembre

**ET LEUR EXPRIMONS NOS BIEN VIVES CONDOLEANCES**

Notre érudit concitoyen et ami, Pierre TROFIMOFF, a écrit l'histoire de notre Commune qu'il a eu la gentillesse de nous autoriser à raconter ici. Qu'il en soit remercié - Le Comité de lecture.

## HISTOIRE DU REVEST-LES-EAUX

par Pierre TROFIMOFF

Habitat Ligure, centre minier et industriel des Phocéens de Marseille (ou de Phocée) grand atelier de teinturerie en pourpre des Romains, le Laurium des uns, le Lauron des autres, est bien, à 7 kilomètres de Toulon, notre Revest actuel.

Capitale des COMMONI, dont le nom sera plus tard gravé sur le monument de la TURBIE, toutes ces civilisations ont laissé des traces plus ou moins visibles.

Les ligures, des noms de familles, des noms de lieux.

Les Phocéens, quelques noms de montagnes, les Romains des constructions encore enfouies dans le sol pour la plupart d'entre elles des souterrains, le béal, peut-être même le « conduit vieux » et à la base de la Tour vieille de la Tourevelle, des traces de restauration de la Tour Phocéenne érigée là pour assurer la liaison entre les postes du Revest et de Dardennes et Six-Fours.

Chacun a trouvé ici des métaux : plomb, argent, cuivre, de quoi teindre les étoffes qui partaient pour Rome, en pourpre à l'aide du Kermes des Chênes de Caume, Faron, le Mont Combe.

Des vins, particulièrement ceux des pentes de Caume, des câpres, des fruits secs.

Des eaux de teneur en chaux parfaitement conforme à ce que réclament les bains nécessaires aux teintures réussies.

Un chemin Romain qui, venant de Tourris, traversant le Mont Combe et le Chemin de Signes, Caume, gagnait Evenos et Sainte-Anne du même nom et de là, la route de Marseille.

Très près du REVEST, à la hauteur de l'Eglise actuelle, il y avait sur l'ancien chemin allant à SIGNES, des vestiges nombreux mais nous n'en savons pas plus.

### LA TOUR

#### LA TOUR (altitude 199 m.) :

Les spécialistes ont généralement admis que les produits métalliques, affinés ou non, recueillis dans les contreforts du Mont Caume et des environs, gagnaient la Tour de Sanary, avant d'être exportés.

On a écrit que par signaux et fumées, on assurait expéditeurs ou destinataires que la voie était libre.

C'est méconnaître grandement la position des Tours du Revest et de Dardennes, et celle de Sanary par rapport aux deux premières. Il est impossible de voir la TOUR DE SANARY depuis le REVEST et DARDENNES, (même si comme le disait en 1885 l'Atlas de Géographie du département du Var, A. Johannes Hachette : la Tour de Sanary mesurait 40 mètres de haut).

Et si il suffisait de voir la fumée ou les feux, comment savait-on qu'il ne s'agissait pas d'un feu d'herbe ou d'une fumée quelconque ?

On ne transportait rien à SANARY par les pistes des contreforts de Caume, car il s'était formé à TOULON, une agglomération, probablement de pêcheurs, en même temps qu'un petit port qui servait de débouché aux Castellans voisins du REVEST, EVENOS, OLLIOULES, SOLLIERS et autres. Là, les populations d'origine et de race ligures vivaient en paix au beau soleil de cette côte enchantée (Abbé Bouisson, conférence faite aux Amis du Vieux Toulon, le 6 Décembre 1935, publiée dans le bulletin de la Société en 1937).

Car les auteurs qui ont écrit sur les Tours du Revest ou de Dardennes, qu'ils aient penché pour une Tour Romaine, comme l'abbé Verlaque, ou des Tours Sarrasines, à partir du 19<sup>me</sup> siècle, ont oublié une Tour : LA TOURREVELLE (La Tour Vieille), LA TOURAVELLE, TOREVELLE, contraction de Tour et de vieille, ce qui confère généralement une très grande ancienneté à ce genre de construction.

Située à 280 mètres d'altitude, sur le Mont Combe, elle est la seule qui pouvait, par signaux quelconques communiquer avec le seul point culminant et visible de la côte : SIX-FOURS 210 mètres de hauteur.

Cette Tour dont la base est prise dans une restanque, mesurait 5 mètres de haut auxquels il faut ajouter la hauteur de la restanque, était à l'origine une construction phocéenne.

Ronde, identique à celle dont parle Jean DENANS dans son histoire de SIX-FOURS et de LA SEYNE 1708, publiée par les amis des Villages Varois (N° 28-1971) et qui se trouvait au Cap Cepet, à Saint-Mandrier.

Depuis le 18<sup>me</sup> siècle, la Tour de La Tourevelle est inscrite dans les bâtiments d'habitation du Domaine auquel elle a donné son nom. Son diamètre était de 3 mètres 61 et l'épaisseur de ses murs était de 45 centimètres. Cette construction a été victime de destructions au cours des siècles et elle fut réparée au 16<sup>me</sup> siècle.

Voilà l'unique Tour d'où l'on pouvait communiquer avec la côte.

La Tour du Revest, arrasée vraisemblablement au 17<sup>me</sup> siècle, sur ordre du Parlement de Provence, mesure 8 mètres 05 de côté, 12 mètres de haut, 2 mètres d'épaisseur.

Comme sa sœur jumelle de Dardennes, elle regarde la Tourevelle, la seule ouverture d'origine, regardait bien vers Faron et vers le seul mirador en communication avec la mer.